

tique bohême « représentée sur la base d'une loi électorale juste et d'une élection correcte ». Peu de temps après les députés slaves de la diète de Moravie publiaient une déclaration analogue. Ils proclamaient le Reichsrath incompetent pour décider du droit des différents royaumes et pays et des rapports qui existent par suite de ce droit entre ces royaumes et pays. « Le dualisme, disaient-ils, n'est fondé ni en droit historique ni en droit politique. Aucun député du margraviat de Moravie n'a eu le droit de traiter au nom de ce pays dans le Reichsrath (il s'agit bien entendu des députés allemands) ni de céder le pouvoir législatif et les droits politiques de la diète de Moravie à la représentation d'un autre pays. Le pouvoir constituant du Reichsrath a eu pour base une violation manifeste d'anciens droits, et ses décisions sont nulles et non avenues. Un accommodement n'est possible que sur la base de notre droit historique et par une transaction du souverain avec notre diète légitimement élue et composée. » En se fondant sur ces principes, les députés tchèques-moraves refusèrent de siéger à la diète de Brno (Brünn) qu'ils ne considéraient pas « comme légitimement élue et composée ».

Le cinquième anniversaire séculaire de la naissance de Jean Hus donna lieu à de grandes manifestations nationales (juillet 1868).

La crise arriva à un tel point que le gouvernement proclama à Prague l'état de siège, qui ne fut levé que le 29 avril 1869. A la diète de cette année, les *déclarants* furent réélus aussi bien en Bohême qu'en Moravie. Il était donc impossible d'amener les Tchèques et les Moraves au parlement de Vienne ; le gouvernement imagina de faire élire directement les députés au Reichsrath par les électeurs et non plus par les diètes. Cette mesure n'a été mise en pratique que beaucoup plus tard ; mais elle n'a pas donné les résultats qu'on en avait espérés. A diverses reprises, les cabinets qui se sont succédé à Vienne firent offrir aux chefs du parti national une transaction sur le terrain de la constitution, mais c'était précisément cette constitution que les Tchèques refusaient d'accepter ; ils restèrent sur le